



# Syndicat CGT Air France

Le Dôme - Bât.5 - 1<sup>er</sup> étage - BP 10201 - 95703 Roissy CDG Cedex  
Tél. : 01 41 56 04 08 / 01 41 56 04 11 Fax : 01 41 56 04 19  
<http://www.cgtairfrance.com> - Courriel : [bncgtairfrance@free.fr](mailto:bncgtairfrance@free.fr)

N° 07 - Roissy, Février 2010

## AVANCEMENTS 2010



### Bureaux Nationaux

5 rue de la Haye – Le Dôme – 95703 Roissy CDG Cedex

Téléphone : 01.41.56.04.08 / Téléphone : 01.41.56.04.02

Fax : 01.41.56.04.19 / Fax : 01.41.56.04.09

Courriel : [bncgtairfrance@free.fr](mailto:bncgtairfrance@free.fr) / e-mail : [bnugictaf@free.fr](mailto:bnugictaf@free.fr)

<http://www.cgtairfrance.com> / <http://ugictcgtairfrance.com>



Monsieur Pierre MIE  
Direction des Affaires Sociales  
DP.GD

N/Réf. : RM/2010-039/ns

Roissy, le 10 février 2010

Objet : Lettre de cadrage  
des avancements des salariés  
des collèges A et B

Monsieur le Directeur,

Dans la perspective de la campagne d'avancements, vous comprendrez que les salariés soient désireux d'avoir en main le plus de données possibles quant aux règles utilisées et leurs diverses déclinaisons.

Porteurs de cette légitime préoccupation, les représentants du personnel CGT et UGICT-CGT ont posé des questions au sein des institutions idoines.

Il en ressort :

- Qu'il existe une lettre de cadrage ;
- Que la hiérarchie ne souhaite pas la communiquer aux représentants du personnel.

Ainsi, depuis quelques années, on aura vu le droit à l'avancement des salariés géré par des commissions paritaires se transformer en droit régalien de l'employeur arbitré par le « circulez, il n'y a rien à voir ! ».

Pour notre part, nous restons partisans de la publication de règles claires connues par tous avec des possibilités transparentes et opérationnelles de recours.

Ceci se traduit par notre revendication de mettre en place de véritables commissions paritaires de carrières pour évaluer collectivement l'ensemble des éléments de la qualification.

Dans l'immédiat, une communication de la « lettre de cadrage » constituerait pour nous un bon début.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, nos salutations distinguées.

**Rita MOREAU**

Membre du Bureau National

**NB** : Cette lettre a vocation à être communiquée par voie de tract à l'ensemble des salariés de la compagnie.